

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'ISSUE DU SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISÉS À TOKYO, NOTAMMENT SUR LES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET DE TERRORISME, MARDI 6 MAI 1986.

6 MAY 1986 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs,

- Selon une tradition déjà bien établie, alors que le président du sommet de 1986, le Premier ministre japonais, vient de terminer le compte rendu de nos travaux, je me rends devant vous, mesdames et messieurs les journalistes. Nous n'allons pas faire une conférence de presse qui s'ajouterait à bien des éléments connus de vous : rien de pire que la répétition. Mais enfin, je considère comme un devoir de venir devant vous, de répondre à quelques questions. Que puis-je vous dire dès l'abord qui pourrait vous changer de ce qui a déjà été entendu ?

- Permettez-moi de vous rappeler simplement, pour la commodité de la conversation, que nous avons, dès le premier jour et le matin du deuxième ainsi qu'au début de l'après-midi, mis au point des documents que vous connaissez sur le terrorisme international et les conséquences à tirer de l'accident nucléaire de Tchernobyl £ puis au début de l'après-midi et tout l'après-midi, une déclaration générale touchant aux problèmes de l'Europe, de l'Atlantique, du Pacifique, au dialogue nécessaire entre l'Est et l'Ouest, dans le respect des alliances, la promotion des valeurs communes qui réunissent les pays ici rassemblés.\

Puis ce matin, nous avons mis au point la déclaration économique préparée de longue date, parachevée au courant de la nuit par nos différents collaborateurs, et soumise à l'appréciation de la réunion plénière où siégeaient, comme vous le savez, trois membres par délégation.

- Cette déclaration économique, vous l'avez encore dans l'oreille puisque l'on vient de l'entendre. Elle commence par un constat : ce qui va mieux depuis l'an dernier, c'est-à-dire depuis le sommet de Bonn £ la fragilité de la situation présente £ l'approche d'une stratégie monétaire issue de réflexions qui ont été lancées il y a maintenant longtemps, en vue d'une stabilisation des taux de change et d'une réforme du système monétaire international. Vous savez que, surtout l'an dernier, en 1985, des progrès sensibles ont été enregistrés. Il semble qu'à la suite des positions exprimées par M. Baker `secrétaire d'Etat américain au Trésor`, les Etats-Unis d'Amérique s'engagent davantage dans cette voie.

- En même temps, a été mise en place, ce n'est pas la moindre des informations de ces deux journées, une structure, des structures de coordination. Désormais on parle d'un groupe des Sept auquel l'Italie et le Canada sont appelés à prendre part. Ce groupe ne remplace pas les groupe des Cinq que vous connaissez déjà depuis longtemps, ni le groupe à Dix et bien entendu, surtout dans l'esprit de la France, il ne s'agit pas d'exclure la Commission de ces travaux.

- De même, a été réaffirmé l'engagement de commencer, dans le -cadre du GATT, un nouveau cycle de négociations commerciales dès que l'agenda sera prêt, dès que l'ordre du jour sera fixé. Les ministres qui doivent se rencontrer au mois de septembre ont mandat de préciser le calendrier.\

`Suite sur la déclaration finale du sommet de Tokyo`

- Vous avez pu constater également que plusieurs paragraphes de la déclaration finale sont consacrés aux besoins du tiers monde, à l'aide multilatérale, à ce que l'on appelle le plan "Baker", à l'augmentation du capital de la Banque mondiale.

- Et nous Français, nous avons particulièrement travaillé à ce que soit précisée la priorité à l'Afrique, notamment à l'Afrique sub-saharienne. La nécessité de lutter contre les distorsions du commerce mondial, le débat sur l'agriculture, débat qui continuera, vous l'imaginez bien, l'aide au développement, l'énergie, l'environnement. Bref, on peut dire que le tour d'horizon a été très vaste, qu'il a été fort bien traduit par les rédacteurs du texte final que vous avez, je le suppose, en main.

- Bon, ce rapide résumé, uniquement comme entrée en matière. Maintenant c'est à vous de m'interroger sur ce qui vous paraît utile de préciser.

- Voyez, nous sommes à la fin de cette rencontre de Tokyo. Je crois qu'il ne reste qu'un acte public à accomplir qui est l'invitation de l'Empereur Hiro-Hito, ce soir et dans la nuit, demain matin déjà, la

plupart d'entre nous, d'entre vous, partiront. J'en profiterai pour vous remercier, mesdames et messieurs, d'avoir été aussi assidus, d'avoir été aussi attentifs, il faut le dire, à des travaux qui, souvent, sont ardu, difficiles et longs. Mais enfin, ce n'est pas aujourd'hui que vous avez appris la patience ni moi non plus, bien que je n'ai eu aucunement l'occasion d'en user cette fois-ci.

- On peut dire que le sommet de Tokyo a été, puisque c'est le sixième auquel je participe, sans doute le plus aisé, pour des raisons de caractère général et aussi, sans doute, parce que les grands choix à faire des années précédentes paraissent sinon dépassés, du moins ne plus retenir de la même façon l'attention des participants du sommet.

- Voilà, j'en ai assez dit, mesdames et messieurs. Posez-moi des questions. J'essaierai d'y répondre, l'une après l'autre.\

QUESTION.- Avez-vous reparlé, avec le Président Reagan, du refus opposé par la France au survol de son territoire lors du raid aérien américain sur Tripoli et, à cette occasion, peut-on savoir qui de vous ou du Premier ministre, a considéré le premier que la France devait refuser ce survol ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que la deuxième partie de la question vous intéresse plus que la première et, pourtant, vous aurez toute satisfaction sur la première et très peu sur la seconde.

- La première partie de la question. Eh bien, oui, nous en avons parlé, très rapidement il faut le dire, lors de notre entretien du début de cet après-midi avec M. Reagan. Nous avons dû traiter, en trois-quarts d'heure, quelques quatre questions. Celle-ci est venue d'ailleurs à notre initiative, tout aussitôt, car nous préférons ne pas rester sur des malentendus. On peut aisément résumer ce qui a été dit. Il y a une question posée par les journalistes américains - vous connaissez la méthode de vos confrères qui consiste, pendant qu'on photographie, à poser des questions à haute voix, à quoi se prêtent d'ailleurs très aimablement les personnalités américaines, qui répondent pendant ce temps et ce n'est pas dans nos usages français, et je vous recommande de ne pas vous y mettre ! A la question posée, celle-là, la première, M. Reagan a répondu : "Bah ! je ne sais pas si on va en parler" ! Visiblement, les périodes difficiles que j'ai pu mesurer en lisant les journaux américains sont derrière nous. Bon, alors ce qu'on a pu dire.. Cela fait plus de deux cents ans que nous avons les relations les plus amicales. Ces relations n'ont jamais cessé, elles ont connu quelques accidents qui n'ont jamais affecté le fond ni l'essentiel mais qui ont parfois gâté le climat.

- Là, cette affaire, c'est-à-dire le refus de survol de notre territoire par l'aviation américaine, a provoqué un choc dans l'opinion américaine. Il semble que le gouvernement et les autorités aient marqué moins d'émotion mais, quand même, ils en ont marqué et tout ce débat et cette dialectique se résume à ceci : d'un côté amitié profonde, amitié durable, amitié non seulement maintenue mais dont on aperçoit chaque jour les effets. Mais aussi, souci vigilant par la France du maintien de sa souveraineté et des attributs de sa souveraineté. C'est donc une libre appréciation par rapport à chaque circonstance qui lui est proposée et cette appréciation a été faite. Vous en connaissez le résultat : il n'y a pas eu de survol.

- Quant au reste, vous posez un problème qui n'en est pas un, qui se reliait à notre politique intérieure française, et je pense que vous serez tout-à-fait d'accord, dès l'abord, pour estimer que ce n'est pas à Tokyo que nous allons aborder la politique intérieure française, pas plus qu'il ne convient de le faire sur aucune place étrangère. A Paris, il y aura libre cours pour ces débats, si vous le souhaitez. Pour ce qui me concerne, ce débat-là est clos, pour peu qu'il ait eu lieu.\

QUESTION.- (Question d'un journaliste japonais sur la représentation de la France au sommet de Tokyo).

- LE PRESIDENT.- C'est tellement évident. Les représentants de la France sont d'abord des patriotes en tant que citoyens. Ensuite ils représentent un grand pays, ils en sont fiers. S'ils avaient besoin de faire appel à la notion du devoir, ils s'imposeraient déjà à eux-mêmes cette discipline, mais ils ne sont pas obligés de recourir à la notion de devoir, parce que c'est un mouvement naturel que de représenter la France comme il convient. Il n'y a qu'une voix de la France, ceci est dit une fois pour toutes.\

QUESTION.- En matière économique dans la résolution finale, on évoque à plusieurs reprises, la coopération, le renforcement nécessaire d'une coopération entre les différents pays occidentaux. Est-ce qu'il n'y a pas là une manière de dériver de ce directoire que la France avait jusque-là refusé ?

- LE PRESIDENT.- Je ne le crois pas. La tendance est constante. Notre vigilance l'est aussi. On ne peut pas condamner ces commets à ne rien dire. Alors qu'en pensez-vous ? On serait bien reçu. Il faut bien

pas condamner ces sommets à ne rien dire. Alors qu'en penseriez-vous : On serait bien reçu. Il faut bien délibérer. Et comme il y a constamment et c'est bien normal entre sept pays importants du monde industrialisé dont les responsabilités sont mondiales, il y a constamment des dialogues qui supposent des différences et parfois des divergences d'intérêt, il est normal qu'on en discute. Ce qui serait anormal c'est que l'on veuille imposer nos façons de voir au reste du monde, d'où la prudence que la France met toujours dès qu'on aborde les problèmes du tiers monde, qu'on aborde les problèmes du GATT. Ne décidons pas à sept ou à huit ce qui concerne une centaine de pays. Ne nous substituons pas aux organismes déjà existants qui ont charge d'en décider. On ne peut pas cependant rester muet sans donner aucune indication sur la tendance, sur l'orientation des sept. C'est entre ces deux termes que la discussions s'organise mais la tendance au directoire des affaires mondiales qui est réelle doit être contenue dans une juste appréciation afin que précisément, à aucun moment, nous ne donnions le sentiment - et pas simplement une apparence mais une réalité - de décider pour tout le monde. Il existe assez d'organisations internationales pour cela et ce n'est pas le rôle des sommets.\

QUESTION.- En ce qui concerne la coopération monétaire, on peut avoir deux interprétations de ce communiqué. Soit dire on va se réunir pour coordonner, comparer les indicateurs divers, économiques et monétaires et puis chacun en fera ce qu'il voudra, soit au contraire on va effectivement se réunir, regarder ce tableau de bord de l'économie mondiale à base d'indicateurs économiques et monétaires et à partir de là, agir pour que les monnaies, les rapports entre les monnaies correspondent mieux que par le passé aux rapports entre les économies. Alors qu'elle est votre interprétation et au cas où vous pencheriez vers la deuxième, est-ce que cela vous paraîtrait un rapprochement vers les thèses défendues par la France depuis quelques années lors de ces sommets ?

- LE PRESIDENT.- C'est la deuxième application qui est la bonne. Le problème d'appréciation est : jusqu'où sommes-nous engagés sur ce chemin ? Est-ce que les progrès sont suffisants ou doivent-ils être accrus ? Mais de toutes façons, nous sommes sur ce chemin. D'ailleurs vous, journalistes spécialisés en matière économique - j'en aperçois quelques uns d'entre vous - vous savez bien qu'entre Ottawa, puis Versailles, puis Williamsburg, depuis les premières propositions faites par le groupe qui s'est réuni sous la présidence de M. Jacques Delors et aujourd'hui, il y a un réel tracé, surtout depuis l'intervention de M. Baker l'an dernier et les premières décisions qui ont été prises. De telle sorte que la coordination va même maintenant un peu plus loin. On est d'accord pour entreprendre ensemble une démarche qui doit tendre à ce qu'il y ait harmonisation progressive. On peut dire que c'est timide encore. Par rapport aux riens d'avant hier et aux apparences d'hier, je crois qu'on peut dire que depuis 1985, nous sommes fermement engagés dans cette direction. Il est vrai que des pays comme le nôtre en demandent davantage. D'autres auraient tendance à ne pas précipiter le pas. Mais chacun a pris conscience de la nécessité d'examiner en commun les moyens de mettre fin à des errements qui ont été finalement très fâcheux pour tous.\

QUESTION.- Le fait que le Premier ministre, M. Jacques Chirac, ait pu s'exprimer à plusieurs reprises, notamment je crois sur les problèmes agricoles, vous a-t-il paru ajouter un poids appréciable aux positions françaises face aux positions américaines ?

- LE PRESIDENT.- Je vois bien naturellement la finesse de votre question mais ayez l'obligeance de penser qu'elle ne m'échappe pas. D'ailleurs, si vos finesesses m'échappaient, ce serait vraiment aussi pour vous très décevant. Donc, c'est plus qu'une tradition, c'est une règle absolue que le Président de la République soit toujours dans les réunions internationales de ce type accompagné de représentants du gouvernement. Donc ce n'est pas une novation. Là où il y a novation, je ne veux pas dire dans la qualité mais peut-être dans la responsabilité, c'est le fait que ce soit le Premier ministre qui soit à mes côtés à Tokyo. Cela se reproduira dans d'autres capitales mais si cela ajoute du poids, et c'est le cas, à la délégation française, tant mieux pour la France. De toutes façons, le lien gouvernement - Président de la République, et j'emploie cet ordre car c'est la politesse qui l'exige, ce lien est établi depuis toujours. Alors au-delà des personnes, ayez la bonté de considérer que c'est une règle que nous respectons. Maintenant n'oubliez pas les personnes et considérez que la délégation française à Tokyo était particulièrement importante.\

QUESTION.- Sur le terrorisme : pourquoi est-ce que la Libye a été nommée parmi d'autres pays qui ne le sont pas ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que c'est une bonne déclaration. Vous avez fort bien saisi que le débat se

situait sur ce -plan. En dire moins, en dire plus, en dire assez c'est le jeu éternel. Où s'arrêter lorsque l'on s'engage dans les définitions ? Pour nous Français - d'ailleurs nous l'avons adopté, donc c'est que cela nous a convenu - le texte qui a été soumis était déjà très bien. Peut-être était-il un peu abstrait ? Il définissait des principes. Diverses interventions m'ont conduit à concrétiser notamment une sorte d'amendement, de contre proposition mais le terme contre proposition serait inexact parce que ce n'est pas antinomique avec le texte initial de la Grande-Bretagne. Les Etats-Unis d'Amérique, par la voix de M. Reagan, ont demandé aussi qu'un certain nombre de précisions donc d'éléments concrets puissent illustrer le discours général anti-terroriste et un certain nombre de ces propositions ont paru tout à fait raisonnables aux différents participants. Parmi ces précisions, nommer ou citer la Libye. Ecoutez, nous ne voulons pas, en particulier, nous Français, désigner à la vindicte internationale la Libye, le peuple libyen. Mais nul ne peut nier, d'ailleurs cela a été reconnu, qu'une bonne part du terrorisme est partie de ce pays. On est bien obligé de se reporter aux entités et l'entité libyenne, l'entité peuple libyen se trouve naturellement définie par les deux mots "la Libye", en sachant que cela contient une critique tout à fait précise, à savoir les agissements qui ont provoqué tous les désordres récents.

- Pourquoi s'opposer à la citation de la Libye dès lors que nul n'ignore qu'il en est question ? Nous n'avons pas procédé à des généralisations y compris par -rapport à la Libye. Et personne n'a proposé de citer d'autres pays puisqu'il s'est agi d'en informer certains qu'il serait sage que les puissances étatiques ne se lancent pas sur ce terrain miné, c'est le cas de le dire. Il est miné aussi pour eux. Bien, alors cette définition nous a paru suffisamment sérieuse et suffisamment complète, nous l'avons acceptée. Je ne vais pas vous dire tout ce qui n'a pas été acceptée mais ce qui a été accepté, vous le savez.

- QUESTION.- Au-delà des mots, monsieur le Président de la République, qu'est-ce que les intentions dégagées ici dans la lutte contre le terrorisme vont véritablement changer de la part des Etats qui ont adopté ce texte ?

- LE PRESIDENT.- La prise de conscience d'abord. Elle ne s'est pas faite à Tokyo mais elle s'est exprimée à Tokyo puisque cette prise de conscience a précédé de peu le sommet de Tokyo. A partir de cette prise de conscience, les définitions politiques et l'expression, l'expression commune. Je crois que l'on peut dire qu'il y a une plus grande précision - certains diraient un plus grand durcissement - dans la façon dont les Sept plus la Communauté européenne abordent le problème du terrorisme. Nombreux sont les pays parmi ceux-là, peut-être tous, qui souffrent du terrorisme sur leur territoire et qui tous déplorent que nulle part dans le monde, il n'y ait de sécurité pour les honnêtes gens. La résolution contre le terrorisme est donc d'une très grande fermeté et je n'ai pas besoin de vous dire que cette fermeté est celle de la France.\

QUESTION.- Monsieur le Président, cette cohabitation qui est emportée ici à Tokyo a été une surprise et aussi une sorte de complexité pour les Japonais. Est-ce que la France va continuer cette manière de participation aux sommets à l'avenir, non seulement économiques mais aussi aux sommets de la Communauté européenne ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que dans chacun des pays ici représentés et particulièrement au Japon il y a des personnalités, de partis ou de mouvements politiques différents qui, lorsqu'il s'agit de défendre les justes intérêts de leur pays, le Japon, ne sont pas obligés de dire £ cohabitation ou existence. Ils disent tout simplement le Japon. Il en va de même pour les Français que nous sommes et pour la France que nous représentons.\

QUESTION.- Est-ce que la plus grande coordination souhaitée des politiques économiques avec la mise au point d'une série d'indicateurs signifie qu'à vos yeux, les pays industriels sont plus ou moins contraints de mener à peu près les mêmes politiques économiques et ceci, le cas échéant, quels que soient ceux qui les gouvernent ?

- LE PRESIDENT.- Une question de caractère très général. Je pense que quels que soient ceux qui les gouvernent, il y a des données constantes. Ces données constantes, il faut les considérer comme telles. Je pense qu'à côté de ces données constantes, d'abord il y a une façon de les considérer, de les aborder et puis il y a un certain nombre de méthodes qui bien entendu sont très variables selon les cas. Je ne pense pas que le développement de cette communauté des Etats puisse en quoi que ce soit aboutir à un nivellement des méthodes et des recherches ou des explications de la société. Je crois que les

constantes apparaissent à tous moments et la sagesse est de le savoir.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que quand il s'agit de parler au nom de la France, le fait qu'il y ait eu récemment en France succession de deux politiques économiques opposées est un inconvénient ou est-ce que cela n'a pas de conséquence ?

- LE PRESIDENT.- Permettez-moi de vous dire que vous essayez de gagner la main, tous. J'ai répondu. Le seul auquel j'ai répondu d'une façon un petit peu plus précise en entrant sur son terrain, c'est à un journaliste japonais & c'est normal que je lui réponde quelque chose puisque de si loin, il paraît très informé sur les méandres de la politique intérieure française. C'est même au point de s'étonner qu'il puisse y avoir ici des représentants de majorités différentes. Si on s'interrogeait sur l'histoire du Japon, il pourrait nous faire des révélations mais enfin, je n'ai pas l'intention de répondre sur ce terrain. Alors là, cela suffit, je n'y reviendrai pas. J'ai dit dès le point de départ ce que je voulais dire et je n'en dirai pas davantage, quoique je n'aie strictement rien à dissimuler. On a bien travaillé et j'espère que c'est dans l'intérêt du pays. Il m'est arrivé de répondre à une question et ce sera mon dernier mot là-dessus. Cela fait quand même - on va le célébrer l'année prochaine, il faut bien s'arrêter à une durée toujours un peu arbitraire - cela fait mille ans que l'on coexiste en France !

- QUESTION.- Je voudrais savoir quelle a été l'attitude des Américains sur le problème du protectionnisme du marché commun ?

- LE PRESIDENT.- Les Américains sont comme les autres : férocelement hostiles au protectionnisme. Et les autres sont comme les Américains : ils le pratiquent. Voilà. Je crois que cela suffit.\